



FORMALISATION DE L'ÉCHANGE COMPENSE DE TERRAINS ENTRE LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET L'AGGLOMÉRATION D'AGEN

Jeudi 10 novembre 2016 à 14h30 – Site de Calamane à Brax

Monsieur le Sénateur, cher Henri

Monsieur l'Ingénieur général de 2ème classe Patrick BARRILLON - Directeur de l'établissement du service infrastructure de la défense de Bordeaux

Colonel Hervé PILETTE, Commandant la base de défense de Montauban-Agen

Lieutenant-Colonel Patrice LAMOTE, Chef de Corps du 48ème Régiment de Transmissions par suppléance du Lieutenant Colonel CHABOT en mission au TCHAD

Monsieur FOSSAT, représentant Mme le Préfet

Mesdames et Messieurs

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui sur ce site de Calamane pour formaliser ensemble cet échange compensé de terrains entre le Ministère de la Défense et l'Agglomération d'Agen.

Aujourd'hui, nous concluons 10 ans de discussions et de procédures. Un long chemin certes mais qui prouve que même dans l'action politique et dans le développement territorial il faut faire preuve de détermination, d'innovation et d'intelligence collective.

Depuis 2008, l'Agglomération d'Agen mène une stratégie de développement volontariste et cet échange conforte deux volets de cette stratégie.

D'abord, elle conforte notre volonté de faire d'Agen, une ville et une agglomération industrielle.

Notre département plutôt rural a réussi à prendre le virage de l'industrialisation notamment grâce à Jean FRANÇOIS-PONCET qui crée Agropole en 1992.

Vous avez l'habitude d'entendre cette référence à Jean FRANÇOIS-PONCET dès que l'on parle d'Agropole ou d'économie dans ce département. Et c'est à juste titre ! Nous ne rendrons jamais assez hommage à cet homme et à la vision économique qu'il portait et dont nous récoltons encore aujourd'hui les fruits.

Agropole, c'est 2500 emplois mais c'est aussi un développement phasé tributaire du foncier existant. Dès 2006, les premiers questionnements autour des disponibilités foncières apparaissent quand on évoque le développement de la technopole agro-alimentaire.

Et c'est Henri Tandonnet, alors président de la Communauté de Communes du Canton de Laplume en Bruilhois, qui entame les premières démarches auprès du Ministère de la Défense pour acquérir les terrains de manœuvre militaire et le stand de tir situés près des pistes de l'aéroport.

10 ans après, c'est chose faite ! Henri Tandonnet, dont je veux ici saluer la ténacité et la persévérance, vous en parlera plus longuement.

Au-delà du volet économique, la volonté de l'Agglomération était également de préserver Agen comme Ville Militaire. Une ville de défense du 21^{ème} siècle, capable de se projeter en offrant aux militaires les équipements modernes et performants dont ils ont besoin pour s'entraîner et manœuvrer.

Car notre ville possède une histoire militaire, un régiment d'infanterie et un régiment d'artillerie y stationnaient déjà avant la Première Guerre mondiale.

Agen connaît bien les transmetteurs, puisque le 1er juillet 1995, le 48^{ème} Régiment de Transmission s'installe à la caserne Toussaint en lieu et place de l'Ecole des Sous-officiers d'Active des Transmissions, l'ESOAT.

Agen est fière de son régiment qui compte plus de 850 militaires d'active et 160 réservistes. Agen est fière des hommes et des femmes qui s'investissent sur tous les théâtres d'opérations extérieures et permettez-moi aujourd'hui d'avoir une pensée pour eux.

Le 48^{ème} RT est un marqueur de l'identité de la ville d'Agen. Peut-être moins fort que le pruneau ou le rugby mais un marqueur important quand même.

Ces relations profondes et sincères rayonnent également sur le territoire de l'Agglomération puisque chacune des huit compagnies composant le 48ème Régiment est jumelée avec des communes de l'agglomération : la 1ère compagnie avec Foulayronnes, la 2ème avec Moirax, la 3ème avec Pont-du-Casse, la 4ème avec Le Passage d'Agen, la 5ème avec Boé, la 6ème avec Bon-Encontre, la 10ème (composée de réservistes) avec Castelculier et la compagnie de commandement et de logistique avec Layrac.

Agen, agglomération industrielle, Agen, agglomération militaire ; nous avons eu, ensemble, la volonté de préserver ces 2 objectifs alors que nous aurions pu les opposer. Nous avons œuvré ensemble et l'on ne peut que se féliciter du résultat

A Calamane, la reconstitution des capacités d'entraînement s'est traduite par :

- *la création d'une plateforme d'évolution pour les manœuvres et entraînements du 48ème RT*
- *la réhabilitation de la Ferme de Calamane afin de pouvoir créer un point d'appui pour un effectif de 60 militaires (dortoirs, sanitaires, bureau et salle de réunion).*

Parallèlement, les Chemins du Rieumort et de Bellegarde ont également été recalibrés pour permettre aux convois militaires d'accéder à ses nouveaux terrains Militaires sur Calamane.

Ces aménagements répondaient aux cahiers des charges très précis fournis par le Ministère de la Défense. J'espère que vous trouverez ici toutes les équipements pour vous entraîner dans les meilleures conditions.

Sur Agropole et grâce à cet échange, nous avons pu développer la technopole agro-alimentaire sur sa troisième phase appelée Agropole III.

L'Agglomération d'Agen a investi 1,3 M€ pour viabiliser et aménager les 25 hectares des terrains militaires en 11 hectares cessibles.

Après l'installation de Boncolac et la construction de l'unité Ultra Natural Pet Food, Agropole III poursuit son développement avec la vente de terrains pour l'extension de Boncolac, la nouvelle unité de Maison Briau et la nouvelle unité Yooji. A l'issue de ces cessions, il restera seulement 3 hectares à commercialiser sur Agropole.

Cet échange est l'illustration de la politique d'anticipation foncière que doit mener la collectivité pour assurer le développement économique de son territoire.

C'est aussi l'illustration d'un partenariat innovant et intelligent, d'un échange gagnant-gagnant pour le territoire. Un échange où chacun des partenaires s'est préoccupé des intérêts des autres parties pour arriver à une solution profitable à tous.

Je vous remercie.